

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Colloque Flexibilité énergétique des bâtiments : Lancement d'une plateforme digitale pour accélérer la flexibilisation énergétique dans le tertiaire

Lors du colloque du 8 mars 2022, l'Institut Français pour la Performance du Bâtiment (IFPEB) et le GIMELEC ont lancé un appel à manifestation d'intérêt pour toutes les entreprises privées et publiques disposant d'un grand parc bâtimementaire tertiaire et souhaitant jouer un rôle dans notre futur énergétique. La première phase d'une démarche inédite visant à massifier la flexibilité des bâtiments est lancée : la création d'une plateforme digitale pour connecter l'offre et la demande, un « Bon coin » de la flexibilité électrique des bâtiments.

CONTEXTE

RTE dans son étude « **Futurs Energétiques 2050** » dévoilée fin 2021, met entre autres en lumière l'importance de développer des « **flexibilités électriques** », c'est-à-dire la capacité de moduler la demande en fonction de la disponibilité des énergies décarbonées. Le secteur du bâtiment a un rôle clé à jouer dans cette transition.

Tandis que de nombreuses solutions émergent et les premières expérimentations sont prometteuses, certains freins persistent : *comment accélérer le développement du marché de flexibilité énergétique des bâtiments ?*

L'IFPEB (Institut Français pour la Performance du Bâtiment) et le **GIMELEC** ont réuni plusieurs experts le 8 mars 2022 pour questionner le rôle du bâtiment et sa capacité à viabiliser ce futur du mix énergétique. A cette occasion, différentes études menées ces dernières années ont été restituées et de nombreux experts ont pu exposer l'état des pratiques de marché (RTE, CSTB, ADEME, Carrefour Property, Voltalis, Eginov, ...).

POURQUOI LA FLEXIBILITE ELECTRIQUE ?

La France a bâti une stratégie Energie-Climat reposant notamment sur la PPE (Programmation Pluri annuelle de l'énergie) et la SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone) pour atteindre la neutralité carbone en 2050. La PPE prévoit de doubler la production électrique nationale d'énergies Renouvelables (ENR) à l'horizon 2028. Elles sont par essence « non pilotables » ce qui peut impacter la gestion de l'équilibre offre demande au niveau national. De surcroît, comme le révèle l'étude menée par RTE, l'électrification croissante des usages renforcera le phénomène, sans compter les incertitudes d'approvisionnement en gaz naturel possibles liées à la guerre en Ukraine.

Les besoins en « flexibilité » deviendront donc croissants pour assurer dans le futur la sécurité d’approvisionnement électrique et avancer sereinement sur le chemin vers la neutralité carbone. Le bâtiment pourrait jouer un rôle essentiel pour relever ce défi national.

QUE’EST-CE QUE FLEXIBILITE ELECTRIQUE ?

La flexibilité électrique représente un instrument de sécurisation et de régulation du réseau de premier ordre, avant le stockage, afin de favoriser l’intégration des énergies renouvelables dans le mix français. Cette flexibilité électrique repose sur trois principaux mécanismes mis en oeuvre en aval compteur :

- L’**effacement** : le bâtiment est capable de moduler à la baisse un appel de puissance
- La **modulation** à la hausse : à l’inverse de l’effacement, il va s’agir par exemple de saisir l’opportunité de consommer une énergie peu coûteuse et bas carbone pour des usages intenses mais décalables dans le temps ou du stockage.
- L’**injection** dans le réseau de distribution, d’une autoproduction locale d’électricité verte sur sollicitation du gestionnaire de réseau de distribution.

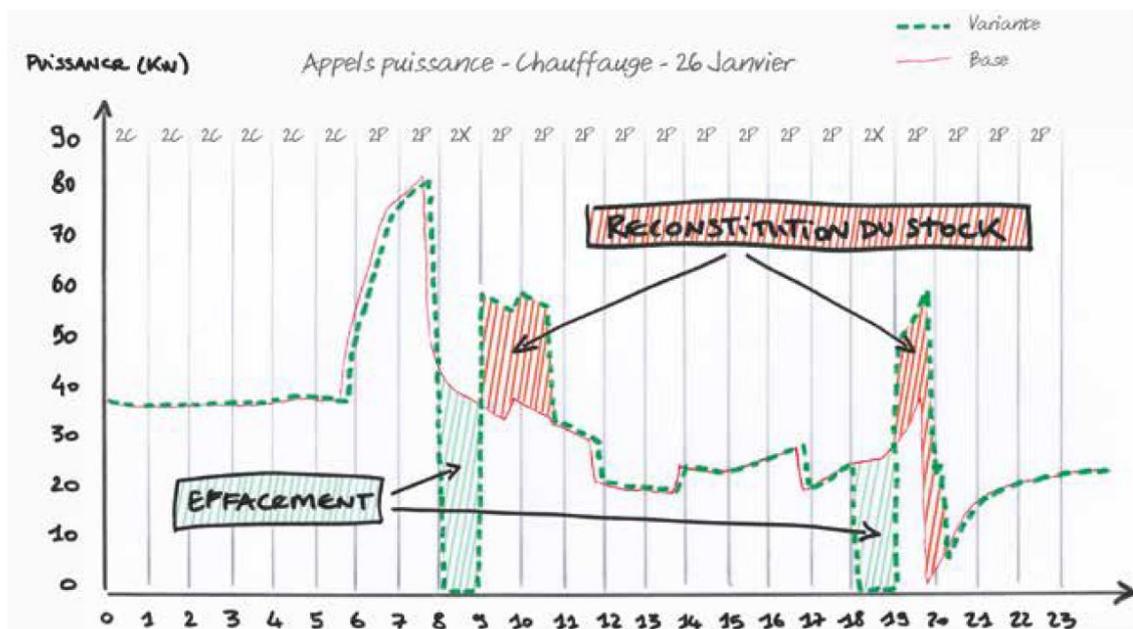


Illustration de la flexibilité électrique avec stockage de chaleur et restitution dans une journée de 24h, courbe de l’appel de puissance du bâtiment.

CONSOMMER MOINS ET CONSOMMER MIEUX

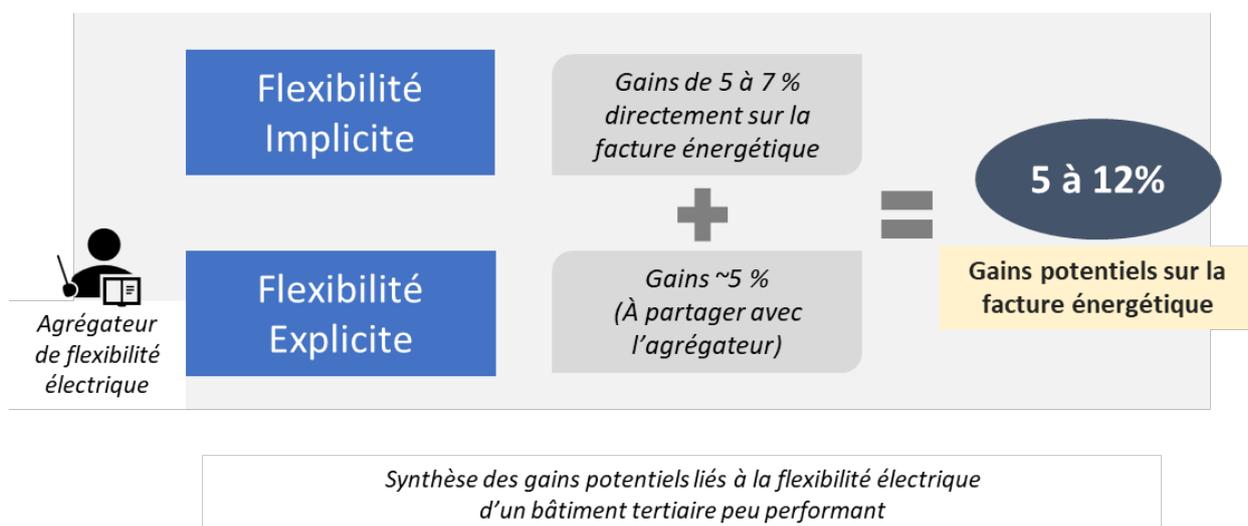
Comme le conclut une [étude menée par l’IFPEB](#) avec le soutien de la FNCCR (Programme ACTEE), la flexibilité énergétique et la Maitrise de l’Energie (MDE) sont tout à fait compatibles, notamment dans le secteur tertiaire.

Dans le cas de bâtiments tertiaires existants peu performants, les deux peuvent être réalisées simultanément ou de façon séparée, et l’une peut servir l’autre et inversement. Il est même possible d’utiliser la flexibilité énergétique comme un accélérateur de la MDE et de la transition énergétique. En effet, la MDE étant un

exercice imposé par le Dispositif Eco Energie Tertiaire, profiter des bâtiments non optimisés pour faire de la flexibilité permettra de les équiper plus rapidement et apportera un revenu supplémentaire aux opérations de MDE (qui sont bien plus intéressantes financièrement dans tous les cas).

Carrefour Property a pu réaliser jusqu'à 8% d'économies directes sur ses factures énergétiques en réalisant des effacements sur 25 galeries marchandes. Des effacements entre 500 kW et 1 MW sont opérés sans aucun impact sur le confort des utilisateurs. Carrefour Property apporte ainsi sa pierre à l'édifice dans la gestion de l'équilibre offre-demande électrique nationale, tout en réalisant des économies sur ses consommations.

L'étude révèle des **gains potentiels de 5 à 12% grâce aux différents marchés de flexibilité** pour des bâtiments tertiaires peu performants. Les gains économiques générés peuvent être liés à des économies directes sur la facture énergétique (valorisation implicite) mais aussi via un contrat avec un agrégateur de flexibilités (valorisation explicite).



« *Si la MDE conduit à consommer moins d'énergie, la flexibilité énergétique permet de consommer mieux : le meilleur kWh au meilleur moment* » explique Christophe Rodriguez, Directeur adjoint à l'IFPEB.

COMMENT MASSIFIER ?

Comme le révèle l'étude [FlexENR](#) menée par l'IFPEB, le CSTB, Dalkia et SETEC Bâtiment avec le soutien de l'ADEME, certains verrous de marché doivent encore être levés si nous souhaitons massifier la flexibilité des bâtiments.

Plus un bâtiment est performant, plus la flexibilité change de nature

Plus un bâtiment est performant énergétiquement, plus le gisement de flexibilité électrique sur les usages climatiques (chauffage et rafraîchissement) diminuera. Cette flexibilité électrique est alors susceptible de changer de nature en naissant par exemple de systèmes locaux de production d'énergies décarbonées, ou de nouveaux usages (vehicule to grid...).

Un besoin de pédagogie pour élargir le marché

A ce jour, la notion de flexibilité reste peu connue des acteurs de l'immobilier alors que des offres se développent et des compléments de revenus sont accessibles. Pour que le secteur du bâtiment joue un rôle dans la gestion de l'équilibre offre/demande du réseau national, la pédagogie de cette flexibilité devra être

déployée et mieux maîtrisée par la filière afin d'en maîtriser les leviers techniques, organisationnels et économiques.

Quels outils pour évaluer les gisements de flexibilité ?

Comme l'explique le CSTB, les logiciels de Simulations Energétiques Dynamiques (SED) couramment utilisés par les sociétés d'ingénierie du bâtiment n'ont pas été pensés pour évaluer les gisements de flexibilité.

L'évaluation d'un gisement de flexibilité en passant par une SED est donc longue et potentiellement onéreuse. Il sera opportun de passer par des outils d'évaluation simples, comme par exemple, l'indicateur GOFLEX, conçu par le GIMELEC avec le soutien de l'IFPEB.

LANCEMENT D'UNE INITIATIVE INEDITE POUR MASSIFIER LA FLEXIBILITE DES BATIMENTS

La finalité de l'indicateur GOFLEX, développé par le GIMELEC avec le concours de l'IFPEB, est de lever un verrou de marché en permettant à toute personne peu acculturée avec le concept de flexibilité énergétique de :

S'approprier le sujet de la flexibilité.

Obtenir facilement le potentiel de flexibilité de son bâtiment.

Faciliter la connexion entre l'utilisateur et l'agrégateur.

A l'occasion du colloque, l'annonce de la première phase d'une démarche inédite visant à massifier la flexibilité des bâtiments a été faite par le GIMELEC et l'IFPEB : **la création d'une plateforme digitale pour connecter l'offre et la demande, une sorte de « Bon coin » de la flexibilité électrique des bâtiments.**

Soutiennent déjà la démarche certains acteurs désireux de conjuguer MDE et flexibilité comme **Morbihan Energies, le Sydev** (Syndicat Départemental d'Energie et d'équipement de la Vendée) ou encore la **FNCCR** (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies).

Un appel à manifestation d'intérêt est lancé pour toutes les entreprises privées et publiques disposant d'un grand parc bâtementaire tertiaire ou souhaitant jouer un rôle dans cette nouvelle chaîne de valeur, côté énergie comme côté pilotage.

A propos de l'IFPEB

L'IFPEB est une alliance d'acteurs économiques qui s'attachent à mettre en œuvre, grâce à la connaissance opérationnelle, les moyens d'une transition énergétique et environnementale ambitieuse et efficace pour l'immobilier et la construction compatible avec le marché. L'Institut est partie prenante des réflexions sur le cadre des politiques publiques.

Plus d'infos sur : www.ifpeb.fr

Contact presse :

Christophe Rodriguez, directeur adjoint IFPEB

06 60 72 16 58

Christophe.rodriquez@ifpeb.fr

A propos du GIMELEC

Le GIMELEC est le groupement des entreprises de la filière électronumérique en France. Les 200 adhérents conçoivent et déploient les technologies électriques et numériques pour le pilotage optimisé et sécurisé des énergies, des infrastructures, de l'industrie, des bâtiments, des datacenters et de l'électromobilité. Electrique, numérique et écologique, tel est notre futur ! Nous décuplons les énergies.

Plus d'infos sur : www.gimelec.fr



Contact presse : jvormus@gimelec.fr